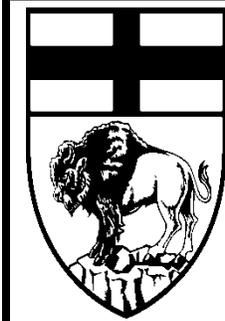


Mardi 9 mai 2017



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 48

ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

**APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

M<sup>me</sup> GUILLEMARD

(N° 201) — *Loi sur la Journée des animaux d'assistance et de zoothérapie/The Service and Therapy Animal Day Act*

M. ISLEIFSON

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes disparues (alerte silver)/The Missing Persons Amendment Act (Silver Alert)*

**DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

M. GERRARD

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

M<sup>me</sup> KLASSEN

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 210) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

M. HELWER

(N° 211) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

M. FLETCHER

(N° 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)/The Gift of Life Act (Human Tissue Gift Act Amended)*

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. LINDSEY

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (droit à la négociation collective)/The Labour Relations Amendment Act (Right to Collective Bargaining)*

(M. le ministre GOERTZEN — 9 min)

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 219) — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)*

(M. TEITSMA — 6 min)

Motion de M. ALLUM

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (indicateurs économiques)/The Financial Administration Amendment Act (Economic Indicators)*

(M. HELWER — 8 min)

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 220) — *Loi sur les droits environnementaux/The Environmental Rights Act*

(M. SMITH — 9 min)

---

## PROPOSITION

M. CURRY — Promotion de l'élimination et du recyclage des déchets électroniques

12. Attendu :

que la production d'appareils électroniques portatifs a augmenté de façon exponentielle au cours des dernières années en raison de l'essor de l'économie de l'information et de la prolifération des services techniques;

que de nombreux appareils électroniques contiennent des métaux lourds comme le cadmium, le mercure et le plomb qui posent un danger pour l'environnement et nécessitent des mesures spéciales d'atténuation des effets nocifs sur l'environnement;

que de nombreux appareils électroniques contiennent des métaux du groupe des terres rares comme l'or et le césium qui continuent d'être précieux à la fin de la vie utile des appareils;

que la gestion dirigée par l'industrie partout au Canada est le modèle que l'on privilégie pour promouvoir l'élimination appropriée des déchets électroniques, au nom de l'industrie, conformément aux dispositions législatives provinciales;

que la *Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets* exige que l'industrie participe à un programme de gestion du matériel électronique à la fin de sa vie utile;

que, selon Statistique Canada, les programmes d'éducation et d'élimination dirigés par l'industrie ont permis de presque tripler la quantité de déchets électroniques récupérés de 2008 à 2012, laquelle est passée de 24 000 à 71 000 tonnes;

que depuis 2012, l'Association pour le recyclage des produits électroniques gère l'élimination des déchets électroniques au Manitoba;

que le ministère du Développement durable a récemment coordonné, dans un complexe résidentiel de Winnipeg, une opération éclair de recyclage en collaboration avec l'Association et des partenaires du secteur privé dans le cadre du mois de la durabilité en octobre;

qu'il y a au Manitoba une installation de traitement des produits ayant atteint la fin de leur vie utile qui travaille en partenariat avec l'Association;

qu'un sondage commandé par l'industrie en 2015 a indiqué que seulement 68 % des Manitobains étaient au courant de l'existence du programme de recyclage de l'Association et de l'emplacement des points de collecte;

que l'élimination inappropriée des déchets électroniques a des conséquences importantes sur l'environnement et que les mesures visant à augmenter la quantité de déchets récupérés doivent être envisagées et encouragées,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à inciter les Manitobains à utiliser les points de collecte désignés de l'Association pour se défaire de leurs déchets électroniques et à encourager les municipalités à récupérer ces déchets.

## PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. LINDSEY — Port de Churchill  
(M. JOHNSON — 8 min — Il reste 126 minutes.)
2. M. LAGIMODIERE — Réduction des effets dévastateurs liés aux opioïdes illicites  
(M. GERRARD — 2 min — Il reste 122 minutes.)
3. M<sup>me</sup> FONTAINE — Appui à l'égard des réfugiés et des nouveaux arrivants  
(M<sup>me</sup> LAMOUREUX — 9 min — Il reste 123 minutes.)
4. M. TEITSMA — Protection des enfants et des jeunes contre le matériel à caractère sexuel explicite et violent en ligne  
(M<sup>me</sup> LATHLIN — 6 min — Il reste 122 minutes.)
5. M. WIEBE — Protection des soins de santé offerts aux aînés et aux familles  
(M. LAGIMODIERE — 5 min — Il reste 123 minutes.)
7. M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) — Protection du programme Candidats du Manitoba  
(M. le *ministre* SCHULER — 8 min — Il reste 122 minutes.)
8. M. GRAYDON — Reconnaissance de l'investissement sans précédent dans la capacité de transformation agricole du Manitoba  
(M. MALOWAY — 8 min — Il reste 124 minutes.)
9. M. KINEW — Maintien de l'accessibilité aux études postsecondaires pour les étudiants et leurs familles  
(M. NESBITT — 1 min — Il reste 122 minutes.)
11. M. MARCELINO (Tyndall Park) — Atteinte aux soins offerts ainsi qu'aux familles et aux aînés causée par le plan du gouvernement provincial visant la fermeture de trois salles des urgences à Winnipeg  
(M. NESBITT — 9 min — Il reste 127 minutes.)

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

## AFFAIRES COURANTES

### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N<sup>o</sup> 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N<sup>o</sup> 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M<sup>me</sup> FONTAINE

(N° 221) — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées/The Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Awareness Day Act*

---

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

### **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

### **QUESTIONS ORALES**

### **PÉTITIONS**

M. ALTEMEYER

M. SWAN

M. LINDSEY

M. MALOWAY

M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan)

M. SELINGER

M. WIEBE

M<sup>me</sup> LATHLIN

M. MARCELINO (Tyndall Park)

### **GRIEFS**

## ORDRE DU JOUR (suite)

### AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

#### COMITÉ PLÉNIER

#### COMITÉ DES SUBSIDES

(73 h 40 min)  
(Assemblée — Santé, Aînés et Vie active)  
(salle 255 — Éducation et Formation)  
(salle 254 — Conseil exécutif)

---

#### ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON

(N<sup>o</sup> 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**  
(amendement [1] — M. SWAN)

---

#### APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* FRIESEN

(N<sup>o</sup> 3) — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* PEDERSEN

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* CULLEN

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* WISHART

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* WISHART

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* COX

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(M. SWAN)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(Recommandé par l'administrateur)

M<sup>me</sup> la ministre CLARKE

(N<sup>o</sup> 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le ministre WISHART

(N<sup>o</sup> 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

---

## MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le ministre MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41<sup>e</sup> législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) — illimité]

---

## PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le ministre GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus de un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

---

## **FEUILLETON DES AVIS**

### **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira au besoin le mardi 9 mai 2017, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira au besoin le mardi 9 mai 2017, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

---